

Compte-rendu des décisions du Conseil de gouvernance prises en sa réunion du 28 mars 2025

Durée de la réunion : de 8h00 à 16h50.

Membres présents : M. Yves Elsen, président ; Mme Yvonne Flour (par visioconférence de 8h05 à 9h35 et de 14h00 à 15h30), vice-présidente ; Mme Julie Becker (par visioconférence de 8h05 à 9h00 et de 11h30 à 16h50 en présentiel) ; Mme Imen Derouiche ; Mme Natalia Filatkina ; M. Stéphane Hess ; M. Paul Lesch ; Mme Virginie Mucciante ; M. Omar Rastoder ; M. Jeannot Trampert ; M. Serge Weis ; M. Ludger Wirtz.

Membre excusé : Mme Sandra Visscher.

Participants : M. Jens Kreisel, recteur ; M. Léon Diederich, commissaire du Gouvernement.

A. Points de gestion courante

A.1. Approbation de l'ordre du jour

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve l'ordre du jour de la réunion du 28 mars 2025.

A.2 Approbation du rapport des discussions et du compte-rendu des décisions de la réunion du 7 février 2025

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve le rapport des discussions et le compte-rendu des décisions de la réunion du 7 février 2025.

A.3 Donations reçues depuis la réunion du 7 février 2025

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte que la procédure de « Know Your Customer » (KYC) a été appliquée dans le cadre des donations en espèce présentées depuis la réunion du 7 février 2025. Il accepte les donations proposées et remercie les généreux donateurs.

Conformément à la loi du 27 juin 2018, ces donations sont sujettes à l'approbation du Ministre ayant la justice dans ses attributions

A.4. Convention : Sophia University (Japon) – renouvellement

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve le renouvellement de l'accord de coopération avec la Sophia University (Japon) / UNI-2000794.

A.5.a Congé scientifique : Rapport

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte d'un rapport de congé scientifique.

A.5.b Congé scientifique : Demande de modification

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte d'une demande de modification de congé scientifique.

A.6 Politique des chaires dotées – version publique - notification

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte de la version publique de la politique des chaires dotées.

A.7 Statistiques des inscriptions académiques au 31 décembre 2024 - notification

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte des statistiques des inscriptions académiques au 31 décembre 2024. Il invite le Recteur à lui en présenter une analyse lors de la séance du 6 juin 2025.

A.8 Frais d'inscription non standard – notification

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte des informations concernant les programmes avec des frais d'inscription non standard et approuve l'adaptation pour deux d'entre elles.

A.9 Activités accessoires des enseignants-chercheurs 2024 – notification

Décision : Tenant compte de la recommandation du comité des activités accessoires, le Conseil de gouvernance prend acte du rapport annuel sur les activités accessoires du personnel enseignant-chercheur pour l'exercice 2024.

A.10 Primes 2024 – notification et décision

Décision : Tenant compte

- de la recommandation du comité des ressources humaines ;
- des engagements contractuels ;
- de l'inclusion de la somme considérée dans le budget 2025 de l'Université ;

le Conseil de gouvernance arrête les primes du Recteur, du Secrétaire général et de la Secrétaire générale adjointe.

Le Conseil de gouvernance prend acte des primes de performance fixées par le Recteur pour les Vice-rectrices, les Doyens, les Directeurs des centres interdisciplinaires et le Directeur administratif et financier.

A.11 Lettres de mission 2025

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte des lettres de mission 2025 des Vice-recteurs, du Directeur administratif et financier, des Doyens et des Directeurs de centres interdisciplinaires.

A.12 Rapport d'activités 2024 du Conseil de gouvernance

Décision : Le Conseil de gouvernance arrête le rapport d'activités 2024 du Conseil de gouvernance de l'Université du Luxembourg et mandate le Président à en valider la version finale.

B. Points d'ordre général

B.1 Informations du Président du Conseil de gouvernance et rapports des comités du Conseil

B.2 Auto-évaluation du Conseil de gouvernance 2024

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte des résultats de son exercice d'auto-évaluation 2024.

B.3 Informations du Commissaire du Gouvernement

B.4 Rapport d'activités et de gestion du recteur

B.5 Personnel – Bilan social 2024

Décision : Conseil de gouvernance prend acte du bilan social 2024.

B.6.a Comptes annuels de l'exercice 2024 : Arrêt des comptes annuels 2024

Décision : Tenant compte

- des documents soumis au Conseil de gouvernance par le rectorat ;
- des présentations faites par le Rectorat et le réviseur d'entreprises agréé ;
- de l'avis du conseil universitaire en sa séance du 25 mars 2025 ;
- de la recommandation du comité du budget, des finances et des participations ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance

- arrête les comptes de l'Université au 31 décembre 2024 ;
- donne décharge au rectorat pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2024 ;
- décide d'affecter en 2025 l'excédent de charges sur les produits réalisé au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2024 d'un montant de 12 375 663,09 € aux résultats reportés qui se sont établis à 161 374 154,58 € et s'établiront alors à 148 998 491,49 € ;
- prie le Gouvernement en Conseil de lui donner décharge pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2024.

B.6.b Comptes annuels de l'exercice 2024 : Lettre de recommandations 2024

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte de la lettre de recommandations 2024 des réviseurs externes. Il invite le Recteur et le Directeur Administratif et Financier à veiller avec diligence à la résolution des points ouverts.

B.6.c Comptes annuels de l'exercice 2024 : Prises de participations 2024

Décision : Le Conseil de gouvernance arrête les prises de participation de l'Université au 31 décembre 2024. Ces prises de participations seront notifiées au Gouvernement.

Budget 2025

Décision : Le Conseil de gouvernance arrête la réaffectation de 3,2 M€ proposée par le Recteur entre les lignes budgétaires 2025 RH et Capex.

B.7.a Rapport d'exécution de la convention pluriannuelle institutionnelle 2022-2025 : Indicateurs contractuels

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte du rapport d'exécution de la convention pluriannuelle 2022-2025.

B.7.b Rapport d'exécution de la convention pluriannuelle institutionnelle 2022-2025 : Indicateurs internes – notification

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte des indicateurs de performance interne.

B.8.a Rapport d'exécution 2024 des conventions pluriannuelles thématiques 2022-2025 : Convention relative aux activités en médecine et santé

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte du rapport 2024 d'exécution de la convention 2022-2025 relative aux activités en médecine et santé.

B.8.b Rapport d'exécution 2024 des conventions pluriannuelles thématiques 2022-2025 : Convention relative aux sciences de l'éducation

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte du rapport 2024 d'exécution de la convention 2022-2025 relative aux activités en sciences de l'éducation.

B.9 Évaluation externe de la recherche – premier retour informel

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte des informations données sur l'exercice d'évaluation externe de la recherche.

B.10.a Activités en finance : situation et évolution – Introduction et contexte

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte de la situation et de l'évolution prévue dans le domaine de l'enseignement et de la recherche en finance.

B.10.b Activités en finance : situation et évolution – Chaire en actifs privés – convention avec le Ministère des Finances

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve la convention avec le Ministère des Finances et l'Association of the Luxembourg Fund Industry concernant la chaire en actifs privés.

B.10.c Activités en finance : Chaire en statistiques appliquées à l'actuariat – lettre d'intention

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve la signature de la lettre d'intention avec le Ministère des Finances et l'Association des Compagnies d'Assurances et de Réassurances du Grand-Duché de Luxembourg en vue de l'établissement d'une chaire en statistiques appliquées à l'actuariat.



B.10.d Activités en finance : Formation académique continue

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte que l'Université sera associée aux initiatives présentées de formation académique continue en finance. Il invite le Recteur à explorer des pistes de collaboration plus larges à moyen et long terme.

B.11 « Digital continuum » – activités en intelligence artificielle, calcul à haute performance, calcul quantique et sciences des données

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte des analyses relatives au « digital continuum » et invite le Recteur à tenir compte des délibérations dans la rédaction du plan quadriennal 2026-2029.

B.12 Organisation et structures – Règlement d'Ordre Intérieur : amendements

Décision : Tenant compte

- de l'opinion du Conseil universitaire ;
- de l'avis de la délégation du personnel sur les points la concernant ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance arrête les modifications apportées au règlement d'ordre intérieur de l'Université.

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 27 juin 2018 ayant pour objet l'organisation de l'Université du Luxembourg, les modifications au règlement d'ordre intérieur entreront en vigueur avec leur publication au journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

B.13 Politique de la sécurité de l'information - approbation

Décision : Le Conseil de gouvernance approuve la politique de la sécurité de l'information et invite le Recteur à lui présenter une version rédigée en français.

B.14 LCSB – présentation du directeur

Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte de la présentation du LCSB par son directeur.

B.15 Divers

C. Points ayant trait aux facultés et aux centres interdisciplinaires

C.1.a Profil de poste : FSTM / Professeur adjoint ou professeur assistant (en prétitularisation conditionnelle) en méthodes numériques pour la dynamique des fluides

Décision : Tenant compte

- que le financement du poste est tenu en compte dans les plans financiers de l'Université ;
- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance approuve le profil de poste de professeur adjoint ou professeur assistant (en prétitularisation conditionnelle) en méthodes numériques pour la dynamique des fluides [*Associate Professor or Assistant Professor (tenure track) in Computational Fluid Dynamics*] / FSTM-F1-030048.

C.1.b Profil de poste : FSTM / Professeur adjoint ou professeur assistant (en prétitularisation conditionnelle) en mathématiques (spécialité : géométrie et géométrie algébrique)

Décision : Tenant compte

- que le financement du poste est tenu en compte dans les plans financiers de l'Université ;
- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance approuve le profil de poste de professeur adjoint ou professeur assistant (en prétitularisation conditionnelle) en mathématiques (spécialité : géométrie et géométrie algébrique) [*Associate Professor or Assistant Professor (tenure track) in Mathematics (specialised in Geometry and Algebraic Geometry)*] / FSTM-F1-030023.

C.1.c Profil de poste : FSTM / Professeur ordinaire ou professeur adjoint (en prétitularisation conditionnelle) en imagerie médicale

Décision : Tenant compte

- que le financement du poste est assuré par la convention pluriannuelle 2022-2025 avec le MESR concernant les activités d'enseignement supérieur et de recherche en médecine et en sciences infirmières ;
- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance approuve le profil de poste de professeur ordinaire ou professeur adjoint (en prétitularisation conditionnelle) en imagerie médicale [*Full Professor or Associate Professor (promotion track) in Medical Imaging*] / FSTM.

C.1.d Profil de poste : FSTM / Professeur assistant en imagerie médicale

Décision : Tenant compte

- que le financement du poste est assuré par la convention pluriannuelle 2022-2025 avec le MESR concernant les activités d'enseignement supérieur et de recherche en médecine et en sciences infirmières ;
- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance approuve le profil de poste de professeur assistant en imagerie médicale [*Assistant Professor in Medical Imaging*] / FSTM.

C.2.a Liste de nomination : FSTM / Professeur ordinaire ou professeur adjoint (en prétitularisation conditionnelle) en sciences infirmières

Décision : Le Conseil de gouvernance arrête la liste de nomination pour le poste de professeur ordinaire ou professeur adjoint (en prétitularisation conditionnelle) en sciences infirmières [*Full Professor or Associate Professor (promotion track) in Nursing Sciences*] / FSTM-F1-50011788 / telle que proposée par le Recteur et lui demande d'entamer les négociations avec le candidat classé.

C.2.b Liste de nomination : FHSE / professeur ordinaire ou professeur adjoint (en prétitularisation conditionnelle) en sciences de l'éducation ou en psychologie, spécialisé en éducation des adultes et en formation tout au long de la vie

Décision : Le Conseil de gouvernance arrête la liste de nomination pour le poste professeur ordinaire ou professeur adjoint (en prétitularisation conditionnelle) en sciences de l'éducation ou en psychologie, spécialisé en éducation des adultes et en formation tout au long de la vie [*Full Professor or Associate Professor (promotion track) of Education or Psychology, specialising in Adult Education and Lifelong Learning*] / FHSE-50019971 / telle que proposée par le Recteur et lui demande d'entamer les négociations avec le candidat classé.

C.3.a Nominations : FSTM / Professeur adjoint (en prétitularisation conditionnelle) en matériaux durs et avancés

Décision : Le Conseil de gouvernance engage Monsieur Ralph Useldinger au poste de professeur adjoint (en prétitularisation conditionnelle) en matériaux durs et avancés [*Associate Professor (Promotion Track) in Hard and Advanced Materials*] / FSTM-F1-030006 / avec affectation principale au Département Ingénierie de la FSTM, au 15 juin 2025 et à durée indéterminée.

C.3.b Nominations : FDEF / Professeur honoraire en droit

Décision : Le Conseil de gouvernance nomme Monsieur Pierre Hurt en tant que professeur à titre honoraire en droit [*Honorary Professor of Law*], rattaché au Département Droit de la FDEF, rétroactivement au 1^{er} mars 2025, pour une durée de trois ans.

C.3.c Nominations : Professeur émérite

Décision : Le Conseil de gouvernance attribue à Monsieur Peter Ryan le titre de professeur émérite de l'Université du Luxembourg à l'occasion de son départ à la retraite.

C.4.a Formations : FSTM / Bachelor en science de la santé – ATM de radiologie

Décision : Tenant compte

- de la convention pluriannuelle avec le Gouvernement en matière de médecine et sciences infirmières ;
- que le financement de la formation est tenu en compte dans les plans financiers ;
- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance arrête l'ouverture du programme de « Bachelor en science de la santé – Assistant technique médical de radiologie » (180 ECTS) / FSTM / à partir de l'année académique 2025-2026.

C.4.b Formations : FDEF / Filière « Actifs privés » dans le Master en finance et économie

Décision : Tenant compte

- de la convention de collaboration avec le Ministère des Finances dans le domaine des actifs privés ;
- que le financement de la formation est tenu en compte dans les plans financiers ;
- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance arrête l'ouverture de la filière « Actifs privés » du programme de « Master en finance et économie » (60 ECTS) / FDEF/ à partir de l'année académique 2025-2026.

C.4.c Formations : FHSE / Suspension d'une filière du Bachelor en cultures européennes

Décision : Tenant compte de l'avis du Conseil universitaire, le Conseil de gouvernance arrête la suspension des inscriptions dans la filière « Lëtzebuergger Linguistik a Literatur » du Bachelor en cultures européennes à partir de la rentrée académique 2025-2026.

C.4.d Annexes au règlement des études – amendements

Décision : Le Conseil de gouvernance arrête les modifications apportées aux annexes concernant les programmes menant aux grades de bachelor et de master ainsi qu'au diplôme d'études spécialisées en médecine et les soumet pour approbation au ministre de tutelle.

Il mandate le vice-recteur en charge des affaires académiques et étudiantes à procéder, en concertation avec le ministère de tutelle, aux adaptations de forme nécessaires à la publication.

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 27 juin 2018 ayant pour objet l'organisation de l'Université du Luxembourg, les modifications au règlement des études entreront en vigueur avec leur publication au journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

* * *

La prochaine séance ordinaire du Conseil de gouvernance aura lieu le 6 juin 2025.

